



Sous régie de recette du Centre Multi Accueil JEANNE MAZEL Nomination de mandataires

Le Maire,

Vu la décision en date du 17 novembre 2014 instituant une sous régie de recette du Centre Multi Accueil JEANNE MAZEL ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 11 avril 2023 ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 11 avril 2024 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Mme Pascale BOUISSET, est nommée à compter du 15 avril 2024, mandataire de la sous régie de recette, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de recette du Centre Multi Accueil JEANNE MAZEL, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 : A cette même date, Madame Laure LOMBELLO cessera d'assumer les fonctions de mandataire de la sous régie de recette.

ARTICLE 3 : Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la sous régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal.

- Il doit les encaisser les recettes selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif modifié de la sous régie.

ARTICLE 4: Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

FAIT à MAZAMET, le 17 avril 2024,

SIGNATURE DE
L'AUTORITE QUALIFIEE
Le Maire



[Signature]
Olivier FABRE

SIGNATURE DU REGISSEUR TITULAIRE
PRECEDEE DE LA FORMULE MANUSCRITE
"VU POUR ACCEPTATION "

"vu pour acceptation"

[Signature]

Fabienne RIGAL

SIGNATURE DU MANDATAIRE
PRECEDEE DE LA FORMULE MANUSCRITE
" VU POUR ACCEPTATION ",

"vu pour acceptation"

[Signature]

Pascale BOUISSET